



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 25
Voix favorables : 25
Voix défavorables :

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 12 février 2019

DÉLIBÉRATION
n° CA 2019-01

***relative aux capacités d'accueil
et aux modalités d'admission
en première ou deuxième année de certaines mentions de Master (masters sélectifs)***

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-6, L. 612-6-1, L. 712-3 et D. 612-36-2,
Vu le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 modifié relatif au diplôme national de master ;
Vu l'avis du conseil académique en formation plénière en date du 29 janvier 2019 ;
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 29 janvier 2019,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1^{er}

L'admission en première année de master de l'année universitaire 2019-2020 dépend des capacités d'accueil fixées dans le tableau figurant en annexe 1 à la présente délibération.

L'admission en deuxième année de master dépend de cette même année universitaire, des capacités d'accueil fixées dans le tableau figurant en annexe 2 à la présente délibération.

Article 2

L'admission en première année de master, pour les mentions et parcours figurant en annexe 1 à la présente délibération, et l'admission en deuxième année de master, pour les mentions et parcours figurant en annexe 2 à la présente délibération, sont subordonnées au succès à un concours ou à l'examen du dossier du candidat, dont la composition est fixée à l'article 3 de la présente délibération.

L'admission est prononcée par la présidente de l'université sur proposition d'une commission pédagogique. La présidente de l'université fixe la composition des commissions pédagogiques et en désigne les membres.

Article 3

Le dossier d'admission est constitué des pièces ci-après énoncées :

Dans tous les cas :

- La (les) pièce(s) permettant de justifier l'état civil du candidat ;
- Le dossier détaillé du cursus du candidat permettant d'apprécier les objectifs et compétences visés par la formation dont il est diplômé ;
- Les diplômes, certificats et relevés de notes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études.

En fonction de la formation à laquelle l'étudiant est candidat, il pourra également lui être demandé de fournir les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation exposant son projet professionnel ;
- Un curriculum vitae ;
- Une attestation et/ou un diplôme spécifique à la nature des enseignements de la formation visée (par exemple un justificatif du niveau de langue) et/ou un test standard d'aptitude au raisonnement et à la rédaction ;
- Une ou plusieurs lettre(s) de recommandation d'un enseignant ou d'un maître de stage.

En fonction de la formation à laquelle l'étudiant est candidat, un entretien pourra également être mené, soit pour tous les étudiants, soit pour des étudiants présélectionnés sur dossier.

Article 4

Les dates d'ouverture et de fermeture de la période de dépôt des demandes d'admission dans une des formations précitées sont fixées, pour l'année universitaire 2019-2020, en annexe 3 à la présente délibération.

Article 5

Sauf mention contraire figurant dans la fiche de la formation concernée, publiée sur le site internet de l'université, les demandes d'admission sont effectuées par l'intermédiaire du téléservice eCandidatures, selon les conditions d'utilisation prévues au présent article. Ces conditions d'utilisation s'imposent aux candidats.

L'université n'est régulièrement saisie par voie électronique d'une demande d'admission que par l'usage du téléservice eCandidatures. En particulier, l'envoi d'un courrier électronique ne saurait s'y substituer.

L'accès au téléservice eCandidatures se fait à partir du site internet de l'université, ou de la composante concernée lorsque la formation dispensée relève de l'Ecole d'économie de Toulouse (TSE) ou de l'Ecole de management de Toulouse (TSM).

Les candidats créent un compte personnel à partir duquel ils formulent leurs demandes d'admission. Afin de s'identifier, les candidats doivent fournir leurs nom et prénom, leur adresse électronique, leur numéro étudiant pour les candidats inscrits à l'université Toulouse 1 Capitole au moment de leur demande d'admission, ainsi que leur numéro INE (identifiant national étudiant).

L'adresse électronique fournie par le candidat sera utilisée par l'université pour les échanges électroniques ultérieurs relatifs à sa demande.

En utilisant le téléservice eCandidatures, le candidat s'engage à fournir des informations exactes, à jour et complètes.

La présidente du conseil d'administration,

Corinne MASCALA



ANNEXE 1. Capacités d'accueil Masters 1ère année

Composante	Mention	Année de formation	Capacité 2019-2020
Ecole de Management de Toulouse - TSM	Comptabilité, Contrôle, Audit	M1 Comptabilité, Contrôle, Audit (FI)	60
	Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel	M1 Contrôle de gestion et audit organisationnel (FI)	80
		M1 CGAO parcours Pilotage Contrôle Gestion Sociale-(FC/ALT)	
	Finance	M1 Finance (FI)	70
	Gestion de la Production, Logistique, Achats	M1 Gestion de la Production, Logistique, Achats parcours Achats (Alternance)	50
	Gestion des Ressources Humaines	M1 Gestion des ressources humaines (FC)	90
		M1 Gestion des ressources humaines (FI)	
	Management	M1 Management parcours Droit et Gestion (FI)	130
		M1 Management parcours Gestion des Entreprises Sociales et de Santé (FC)	
		M1 Management parcours Management du sport (FOAD)	
		M1 Management parcours Management du Sport et du Tourisme (FI/ALT)	
	Management et Administration des entreprises	M1 Management et Administration des Entreprises parcours Lean Management et Qualité (FC/ALT)	100
		M1 Management et Administration des Entreprises parcours Manager QSE (FC/ALT)	
	Management et Commerce International	M1 Management et Commerce International parcours International Management (FI)	50
	Management stratégique	M1 Management Stratégique parcours Stratégie (FI)	70
	Marketing, Vente	M1 Marketing, Vente parcours Marketing (FI)	150
		M1 Marketing, Vente parcours Marketing (FC/ALT)	
		M1 Marketing, Vente parcours Commerce et Distribution (FC - Alternance) Nouveau Parcours	
	Monnaie, Banque, Finance, Assurance	M1 Monnaie, Banque, Finance, Assurance parcours Banque et Finance (Alternance)	60

CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 12 février 2019
DÉLIBÉRATION n° CA 2019 - 01

Composante	Mention	Année de formation	Capacité 2019-2020
Ecole d'Economie de Toulouse	Econométrie, Statistiques	M1 Econométrie, Statistiques parcours international voie Statistics and Applied Econometrics	50
		M1 Econométrie, Statistiques parcours international voie Decisions Mathematics	
		M1 Econométrie, Statistiques parcours Standard voie Mathématiques de la décision	
		M1 Econométrie, Statistiques parcours Standard voie Statistique et économétrie appliquée	
	Economie	M1 Economie parcours Economie et Droit	155
		M1 Economie parcours International	
		M1 Economie parcours Standard	

Composante	Mention	Année de formation	Capacité 2019-2020
UFR ADMINISTRATION	Information, Communication	M1 Information, Communication	76
	Sciences Economiques et Sociales	M1 Sciences Economiques et Sociales parcours Ingénierie du développement des territoires	30

Composante	Mention	Année de formation	Capacité 2019-2020
UFR DROIT	Administration et Liquidation des Entreprises en difficulté	M1 Administration et Liquidation d'Entreprises en Difficulté	25
		M1 Administration et Liquidation d'Entreprises en Difficulté - FOAD	
	Ethique	M1 Ethique parcours Ethique du soin et de la recherche	9

Composante	Mention	Année de formation	Capacité 2019-2020
UFR INFORMATIQUE	Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises - MIAGE	M1 MIAGE parcours 2IS	145
		M1 MIAGE parcours Ing. des Données et Protection (IDP) & Ing. de la Transformation Numérique (ITN) -Formation continue	
		M1 MIAGE parcours Ingénierie des Données et Protection(IDP) & Ingénierie de la Transformation Numérique(ITN) - Alternance	
		M1 MIAGE parcours Ingénierie des Données et Protection (IDP) & Ingénierie de la Transformation Numérique (ITN)	
		M1 MIAGE parcours Ingénierie Métier (IM)	

ANNEXE 2. Capacités d'accueil Masters 2ème année

Composante	Mention	Année de formation	Capacité 2019-2020
UFR DROIT	Droit de la santé	M2 Droit de la Santé parcours Droit de la Santé et de la Protection Sociale	52
		M2 Droit de la Santé et de la Protection sociale - FC	
	Droit de l'immobilier	M2 Droit Immobilier parcours Droit Immobilier, Urbanisme et Construction-FOAD	55
		M2 Droit de l'immobilier	
	Droit des affaires	M2 Droit des Affaires parcours Droit des Transports et de l'aéronautique	25
		M2 Droit des Affaires parcours Droit Fondamental des Affaires	25
		M2 Droit des Affaires parcours Droit et Gestion des Entreprises Agricoles et Agro-Alimentaires	20
		M2 Droit des Affaires parcours Droit de la Propriété intellectuelle	25
		M2 Propriété Intellectuelle programme franco-espagnol	
		M2 Droit des Affaires parcours Juriste d'Affaire - DJCE	25
		M2 Droit des Affaires parcours Juriste d'Entreprise	50
		M2 Droit des affaires parcours Juriste d'entreprise (FOAD)	
		M2 Droit des affaires parcours Droit des assurances (FOAD)	25
		M2 Droit des Affaires parcours Secteur Financier	30
	Droit du numérique	M2 Droit du Numérique parcours Droit et numérique	20
		M2 Droit du Numérique parcours Droit des Médias et de la Communication	25
	Droit du patrimoine	M2 Ingénierie du Patrimoine	85
		M2 Ingénierie du Patrimoine -FC	
		M2 Droit du patrimoine parcours Ingénierie du Patrimoine (FOAD)	
	Droit fiscal	M2 Droit fiscal de l'entreprise -FC	52
		M2 Droit Fiscal parcours Droit Fiscal de l'Entreprise	
	Droit international et droit européen	M2 Droit international et droit européen parcours Comparative and European Private International Law	25
		M2 Droit international et droit européen parcours Droit des Libertés	25
		M2 Droit international et droit européen parcours Juriste Européen Programme Espace Liberté Sécurité Justice	25
		M2 Droit international et droit européen parcours Juriste Européen Programme Protection des Droits et Espace Social Européen	
		M2 Droit international et droit européen parcours Juriste Européen programme Droit Européen Général	
		M2 Droit international et droit européen parcours Droit international et comparé (FOAD)	50
		M2 Droit international et droit européen parcours Droit International et Comparé - MADIC	
		M2 Droit international et droit européen parcours Juriste International	25
		M2 Droit International et Droit Européen parcours International Business Law	20
		M2Droit international et droit européen parcours International Economic Law - MINTEC	30
	Droit notarial	M2 Droit Notarial parcours Formation Notariale	25
	Droit pénal et Sciences criminelles	M2 Droit pénal et sciences criminelles parcours Droit pénal des affaires publiques et privées	30
		M2 Droit Pénal Sciences Criminelles Programme franco-qubécois	30
		M2 Droit Pénal et Sciences Criminelles	

CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 12 février 2019
DÉLIBÉRATION n° CA 2019 - 01

	Droit privé	M2 Droit Privé parcours Contrats et Responsabilité des Professionnels	25
		M2 Droit Privé parcours Contentieux et Arbitrage	25
		M2 Droit Privé parcours Droit Privé Fondamental	25
		M2 Droit Privé parcours Droit des Personnes et de la Famille	25
	Droit Public	M2 Droit public parcours Collectivités Territoriales (FOAD)	27
		M2 Droit Public parcours Droit des Collectivités Territoriales	28
		M2 Droit public parcours Droit de l'environnement	30
		M2-Droit, audit et performance de l'action public	20
		M2 Droit Public parcours Droit Public des Affaires	30
		M2 Droit Public parcours Droit Public Général	30
	Droit Social	M2 Droit et Management Social de l'Entreprise-FC à Distance	48
		M2 Droit Social Parcours Droit et Management Social de l'Entreprise	
		M2 Droit social parcours Droit et Science du Travail Européen (FOAD)	55
		M2 Droit Social parcours Droit et Sciences du Travail Européen	
		M2 Droit Social parcours Droit du Travail et de l'Emploi	25
	Histoire du Droit et des Institutions	M2 Histoire du Droit et des Institutions	25
	Science politique	M2 Science Politique parcours Politique et Sécurité	50
		M2 Science politique parcours Politique et Sécurité (FOAD)	
		M2 Relations Internationales et Politiques de Sécurité	25

ANNEXE 3. Périodes de dépôt des candidatures

1. Périodes de candidature - Masters 1ère année – 2019

Ecole d'Economie de Toulouse

Du 8 avril 2019 au 22 mai 2019

Informatique

Du 6 mai 2019 au 31 mai 2019

Administration et Communication

Du 6 mai 2019 au 3 juin 2019

Ecole de Management de Toulouse

Du 1^{er} février 2019 au 1^{er} avril 2019

Droit et Science politique

Du 6 mai 2019 au 3 juin 2019

2. Périodes de candidature - Masters 2ème année – 2019

Droit et Science politique

Du 6 mai 2019 au 31 mai 2019

Pour tous les parcours d'une même composante, les dates de début et de fin de campagne restent identiques au calendrier ci-dessus, à l'exception :

- des parcours ouverts en FOAD (Formation ouverte à distance), pour lesquels la période de candidature est fixée du 6 mai 2019 au 3 juin 2019 ;
- Et des parcours suivants, gérés par la Formation Continue (FCV2A), pour lesquels la période de candidature est fixée ::
 - Droit et management social de l'entreprise (DMSE) du 1^{er} avril 2019 au 6 septembre 2019,
 - Droit fiscal de l'entreprise du 1^{er} avril 2019 au 2 septembre 2019,
 - Ingénierie du patrimoine du 1^{er} avril 2019 au 20 août 2019,
 - Droit de la santé et de la protection sociale du 1^{er} avril 2019 au 9 septembre 2019.